Le projet de mosquée à Pessac attaqué devant le Tribunal administratif

15/09/2010 à 23h04
Le projet contesté de mosquée à Pessac connaît un nouveau rebondissement. Selon le site Infos Bordeaux, un recours a été déposé aujourd'hui au Tribunal administratif de Bordeaux contre l'attribution gratuite d'un local par la commune de Pessac.

En cause : la violation de la loi de 1905 de séparation des églises et de l'Etat, qui interdit la prise en charge par les collectivités locales du financement des cultes, ainsi que le mutisme du Préfet, pourtant préalablement saisi du dossier, sans qu'aucune réponse ne s'en soit suivie. […]

Infos Bordeaux

(merci à Louis)